



ÉCOLE DES MOISSONS

INFO-RENTRÉE

Année scolaire 2025-2026

Ce bulletin d'information contient des renseignements importants sur la vie de l'école. **Nous vous invitons à le lire et à le conserver.**

RAPPEL DE L'HORAIRE 2025-2026

Début des classes 7 h 35

Diner 11 h 05

Retour en classe 12 h 20

Fin des classes 14 h 45



***** Les élèves qui dinent à la maison peuvent revenir sur la cour à partir de 12h10.**

RENCONTRES DE PARENTS

-**Précolaire** : Mardi 26 aout à 18 h 30

*Nous vous demandons d'apporter toutes les **fournitures** scolaires de votre enfant lors de cette rencontre.

***Votre enfant ne pourra pas être présent lors de cette rencontre.**



Assemblée générale

- Mercredi le 17 septembre 20h : Assemblée générale de parents pour tous afin d'élire les nouveaux membres-parents du CÉ (conseil d'établissement)

RENTRÉE SCOLAIRE LE 28 AOUT 2025

Précolaire

L'accueil des élèves du préscolaire se fera en sous-groupes. Lors de la rencontre de parents du 26 août, l'enseignante vous expliquera le déroulement et vous aurez à choisir une plage horaire de 25 minutes en avant-midi.

1^{re} à 6^e année :

L'accueil des élèves du primaire aura lieu à 7h30, sur la cour de l'école. Vous pourrez accompagner votre enfant si votre horaire le permet. Des adultes de l'école accueilleront et dirigeront les élèves qui arriveront en autobus.

Si vous accompagnez votre enfant, nous vous demandons de ne pas entrer sur la cour avant notre signal. Dès que vous entrerez, vous devrez rejoindre les enseignantes du niveau scolaire de votre enfant afin de donner sa présence.

La journée du 28 août se termine à 11h.

SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE

Un courriel du service de garde vous parviendra dans les jours qui viennent avec une multitude d'informations importantes.

Nous vous rappelons que si vous devez modifier l'inscription de votre enfant, il est important de contacter Mme Sophie Deslauriers, technicienne en service de garde.

Voici les coordonnées du SDG :

450-434-8458, poste 1
sdg.dmo@cssmi.qc.ca

ASSIDUITÉ À L'ÉCOLE



Nous sollicitons votre collaboration concernant l'assiduité de votre enfant à l'école, car celle-ci a un lien direct sur sa **motivation et sa réussite scolaire**. Il est donc important de respecter l'horaire de l'école qui débute à **7h35** ainsi que le calendrier scolaire. Il serait important de prendre les rendez-vous pour votre enfant en dehors des heures de classe lorsque cela est possible.

RETARDS

Tous les élèves qui sont en retard doivent se présenter au secrétariat pour donner leurs noms avant de se rendre dans leur classe. Les retards à l'école devraient être des EXCEPTIONS. Selon la loi sur l'instruction publique, la fréquentation scolaire est obligatoire. En tant que parents, vous devez prendre les moyens nécessaires pour que votre enfant puisse aller à l'école. Il est à noter que plusieurs retards peuvent être considérés comme étant des absences non-motivées. En cas d'absences répétées ou non motivées, la direction de l'école interviendra auprès de vous et de votre enfant pour convenir des mesures appropriées pour remédier à la situation. Si l'intervention échoue, elle signalera la situation au Directeur de la protection de la jeunesse après vous en avoir avisé par écrit.



PRÉSENCE DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE



L'école étant responsable de la sécurité de vos enfants, vous devez **toujours** nous aviser lorsque votre enfant s'absente. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale en tout temps OU idéalement **motiver l'absence par le Portail Parents Mozaïk**. Le numéro de téléphone de l'école **des Moissons** est le **450 434-8458**. Pour déclarer une absence, il est important de donner le nom complet de l'enfant, le groupe ainsi que le motif de l'absence.

Si votre enfant fréquente le service de garde, vous devez également aviser la responsable du service de garde au 450 434-8458, poste 1.

Lorsque l'absence est prévisible, vous pouvez la motiver à l'avance :

- Sur le Portail Parents Mozaïk
- En envoyant un courriel à l'enseignante (envoyez-le aussi à moissons@cssmi.qc.ca ainsi que sdg.dmo@cssmi.qc.ca)
- En l'inscrivant dans l'agenda de votre enfant.

Le secrétariat est ouvert **de 7h15 à 11h15 et de 12h15 à 15h15**.

ATTENTION

Nous demandons votre collaboration afin de ne pas venir chercher votre enfant AVANT la fin des classes, le midi (11h05) et en fin de journée (14h45), à moins que vous ayez un rendez-vous pour lequel vous avez déjà avisé l'enseignant. Ceci dérange votre enfant pendant son travail en classe ainsi que tous les élèves du groupe.

DÎNER À L'EXTÉRIEUR

*** Pour nos élèves inscrits au SDG



Pour des raisons de sécurité, nous exigeons toujours un billet écrit des parents pour les enfants qui dînent régulièrement à l'école et qui doivent exceptionnellement dîner à l'extérieur.



TRANSPORT SCOLAIRE

Veillez prendre note que le transport scolaire sera en opération dès la première journée d'école. Toutefois, il est important de prévoir un léger retard autant le matin qu'à la fin des classes, et ce, pour le début de l'année scolaire. Pour connaître le numéro d'autobus et les informations importantes pour le transport de votre enfant, vous n'avez qu'à vous rendre sur Le Portail Parents Mozaïk ou sur le site du CSSMI en ayant en main le numéro de fiche de votre enfant.

Pour tout problème concernant le transport scolaire (circuits / arrêts / distance), vous pouvez aller sur le site du CSSMI ou téléphoner à la ligne Info-parents-transport : **450 974-2505, de 7h30 à 17h30.**

OBJETS PERDUS



Les objets perdus sont regroupés dans des bacs situés près de l'escalier principal, sauf pour les objets de valeur (bijoux, argent, etc.) qui sont remis au secrétariat.

Vous pouvez vous présenter à l'école en tout temps pour venir fouiller dans les bacs d'objets perdus. Vous devez toutefois vous présenter au secrétariat afin de vous procurer un permis de circuler. Veuillez noter que **tous les objets perdus non réclamés** seront envoyés à une œuvre de charité à la fin décembre, à la semaine de relâche et à la fin de l'année scolaire. Une bonne façon d'éviter cette situation est d'identifier **TOUS** les vêtements et objets appartenant à votre enfant.

L'école ne rembourse ni ne remplace les objets personnels volés, perdus ou brisés à l'école. Il faut inciter l'élève à être responsable de ses biens et éviter d'envoyer à l'école des objets de valeur.

VISITE À L'ÉCOLE



Il nous fait toujours plaisir de vous accueillir à l'école. Cependant, nous vous demandons de vous présenter au secrétariat pour vous identifier et obtenir l'autorisation de circuler.

Si vous désirez rencontrer le titulaire de votre enfant, vous devez prendre rendez-vous en communiquant avec l'enseignant par le biais de l'agenda ou d'un courriel.

Une visite spontanée dans le vestiaire, dans la classe ou sur la cour peut déranger l'enseignante qui est responsable de son groupe d'élèves et qui n'est pas disponible pour répondre à des questions dans une telle situation.

SANTÉ

Il n'y a pas de service d'infirmier à l'école. Nous ne donnons ni analgésique, ni sirop, ni onguent médicamenteux. **SEULEMENT les médicaments prescrits** par votre médecin pourront être administrés à votre enfant si le formulaire « Autorisation d'administrer un médicament » est complété. Vous pouvez vous le procurer au secrétariat.

Afin de prévenir les situations problématiques, nous rappelons aux parents qu'il est important de nous aviser lorsque votre enfant a une maladie contagieuse ou lorsqu'il est atteint de pédiculose (poux).



ASSURANCE-ACCIDENT



Nous vous encourageons fortement à vous prévaloir d'une protection d'assurance-accident. Le Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles n'a pas de couverture d'assurances pour les élèves qui fréquentent ses établissements. Également, le centre de services ne paie pas les coûts de transport par ambulance.

EPIPEN



Si votre enfant a une allergie qui peut nécessiter l'utilisation de l'auto-injecteur « EpiPen », il est de votre responsabilité de nous le faire parvenir dès la première journée d'école au secrétariat. Celui-ci doit être accompagné de **2 petites photos** de votre enfant. Il est important de vous assurer que le médicament ne soit pas périmé.



ARACHIDES ET NOIX

Nous demandons aux parents de ne pas donner à leurs enfants pour leur collation ou la boîte à dîner des produits contenant des arachides ou des noix. Merci à l'avance de cette collaboration puisque nous avons plusieurs élèves qui présentent ce type d'allergie. Des mesures particulières sont mises en place pour les enfants concernés.

DÎNERS FROIDS

Il n'y a aucun micro-ondes à l'école. Pour des repas chauds, votre enfant doit utiliser un thermos.

FERMETURE DE L'ÉCOLE

En cas de tempête de neige, de verglas ou de toute autre situation particulière hors de notre contrôle, le centre de services scolaire peut être appelé à fermer les écoles ou à suspendre les cours. Voici comment vous renseigner dans de telles situations :

- Site internet www.cssmi.qc.ca
- Message téléphonique du CSSMI au 450-974-7000.



COMMUNICATION ÉCOLE-MAISON

Soyez vigilants; surveiller **TOUS LES JOURS** le courrier (agenda, pochette facteur) de votre enfant et votre boîte courriel puisque plusieurs communications importantes peuvent s'y retrouver.

Veillez noter que toutes les informations provenant du secrétariat seront envoyées par courriel. Veuillez-vous assurer que votre adresse courriel demeure exacte.

ABSENCE POUR VOYAGE À L'EXTÉRIEUR

Puisque nous n'encourageons pas les absences prolongées d'un élève dans le cas d'un voyage de plaisance, les enseignants ne sont pas tenus de fournir du travail.

Bonne
Rentrée!

Merci de votre habituelle collaboration,

Jacinthe Patenaude
Directrice